

EN GRÈVE

CONTRE CET ACCORD GOUVERNEMENTAL QUI CASSE NOS DROITS !

Le gouvernement Arizona va :

- Couper dans les pensions
- Permettre encore plus de flexibilité : contrats à 1h/semaine, plus d'heures supplémentaires, augmenter le travail de nuit, etc.
- Bloquer les salaires et menacer l'indexation
- Casser les services publics et non marchands, des soins et services (transports, crèches, social, culture), ce qui appauvrira les travailleurs de plusieurs centaines d'euros par an
- S'attaquer frontalement aux femmes avec une politique d'austérité qui va particulièrement les toucher

On ne laissera pas passer ça !

**LE 31 MARS,
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !**



Pour en savoir plus, surfez
sur <https://lacsc.be/cne/arizona>



EN GRÈVE

CONTRE CET ACCORD GOUVERNEMENTAL QUI CASSE NOS DROITS !

Cet accord de gouvernement n'est pas encore inscrit dans la loi. Il est encore temps de lutter contre ces mesures qui ne profitent qu'aux patrons et aux actionnaires. C'est pourquoi nous ferons grève le 31 mars.

Que devez-vous faire si vous souhaitez vous mettre en grève ?

- Si vous êtes dans une entreprise avec une délégation syndicale, vous pouvez interpeller l'un de ses membres pour voir avec lui les actions prévues et les modalités pour vous mettre en grève.
- S'il n'y a pas de délégation syndicale dans votre entreprise, il faut prévenir votre employeur. La grève est un droit, votre employeur ne peut pas vous en empêcher. Vous devez aussi nous signaler que vous vous mettez en grève pour percevoir votre indemnité de grève.

Vous pouvez obtenir une indemnité de grève si vous êtes membre de la CSC, participez à une journée d'actions et/ou de grève générale et subissez une perte salariale suite à votre participation.

On ne laissera pas passer ça !



Pour en savoir plus, surfez sur <https://lacsc.be/cne/arizona>



**LE 31 MARS,
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !**